

# **FORMATION CAP Arts de la broderie dominante broderie à la main – Blocs de compétence 1 et 2 – Cursus guidé Programme détaillé**

Document mis à jour le 21/05/2026

## **INTRODUCTION**

Le titulaire du CAP Arts de la broderie est un ouvrier qualifié qui réalise, en fonction de spécifications données, sous responsabilité et sous contrôle, des broderies selon un des procédés suivants : broderie à la main, broderie sur machine guidée à la main, broderie sur machine automatisée.

## **ÉPREUVES PRÉPARÉES**

Notre formation prépare aux épreuves EP1 et EP2 du CAP Arts de la broderie dominante broderie à la main, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP39706BC01 et RNCP39706BC02) de la certification inscrite au RNCP39706.

EP1 : Préparation des travaux de broderie – Coefficient 5 – 4 heures – Épreuve écrite

EP2 : Mise en œuvre d'une broderie – Coefficient 11 – 20 heures – Épreuve pratique

## **OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES**

Le titulaire du CAP Arts de la broderie est un ouvrier qualifié qui réalise, en fonction de spécifications données, sous responsabilité et sous contrôle, des broderies selon un des procédés suivants : broderie à la main, broderie sur machines guidées à la main, broderie sur machines automatisées.

A cet effet :

- il lit, analyse et exploite les documents artistiques et techniques définissant la broderie à réaliser ;
- il réalise le piquage du calque ou du dessin ;
- il réalise le ponçage, le fixage ;
- il assure la vérification des matières premières, des outillages, des matériels, des outils ;
- il monte le matériau et ou le produit à broder sur le matériau de maintien (entoilage...) , puis sur le métier ;
- il procède aux essais des points et/ou réglage des machines ;
- il réalise la broderie en respectant les temps impartis ;
- il effectue les contrôles et retouches éventuelles ;
- il assure les finitions ;
- il démonte le métier et procède aux opérations de nettoyage, repassage, de rangement des outils, outillages, matières d'œuvre ;
- il effectue des opérations de maintenance de niveau I et II.

Les principales activités sont les suivantes :

- Utilisation d'une documentation.
- Représentation d'un projet de broderie.

- Identification d'un motif ou d'un ouvrage de broderie en le situant historiquement.
- Mise en œuvre des méthodes et des techniques de réalisation d'une broderie

Compétences attestées :

- Préparation des travaux de broderie :
- Utiliser une documentation
- Adapter une proposition
- Représenter un projet de broderie
- Identifier, situer un motif ou un ouvrage de broderie
- Relever schématiquement ou sous forme de croquis, une organisation, une composition ou un motif de broderie
- Comparer des éléments caractéristiques

Mise en œuvre d'une broderie :

- Mettre en œuvre les méthodes et les moyens de réalisation d'une broderie, dans le respect des règles d'hygiène, de sécurité et d'ergonomie
- Montrer sa maîtrise des techniques du métier
- Assurer la qualité et l'efficacité de son travail

## **PUBLIC**

Tout public répondant aux prérequis ci-dessous

## **PRÉREQUIS**

La fiche RNCP de la certification CAP - Arts de la broderie précise qu'aucun pré-requis n'est attendu pour le passage de cette certification.

Nous nous assurerons donc simplement que vous avez déjà réalisé quelques travaux de broderie simples afin de vérifier votre appétence pour la discipline.

Votre niveau à l'entrée sera apprécié au travers des photographies des projets brodés transmises lors du questionnaire de candidature.

Les prérequis matériels obligatoires sont :

- S'engager à se présenter à l'examen
- Posséder ou s'engager à acquérir un métier à broder
- Un appareil photo ou smartphone pour prendre des photos des devoirs tout au long de la formation
- Posséder un ordinateur et être à l'aise avec l'outil informatique
- Avoir une connexion internet suffisante pour lire des vidéos

Les prérequis et le besoin du stagiaire sont évalués de 3 façons :

**1/ Via un questionnaire de candidature** qui évalue en particulier :

- Le projet du stagiaire (attentes vis-à-vis de la formation, projet professionnel)
- Le niveau du stagiaire en broderie et autres arts du fil : via un quiz, des photos de réalisations du stagiaire en arts du fil, des questions sur son expérience en broderie et autres arts du fil
- La capacité du stagiaire à suivre une formation à distance : quiz sur son niveau informatique, mise en situation sur la plateforme de formation
- Le temps disponible du stagiaire pour voir si la formation est adaptée à sa disponibilité
- Le matériel dont dispose le stagiaire

- Nous demandons également au stagiaire s'il est en situation de handicap.

## **2/ Via un entretien téléphonique**

Nous revenons sur le questionnaire lors de l'entretien téléphonique pour creuser ces différents points et compléter les réponses du stagiaire si besoin.

## **3/ Éventuellement, via un test de broderie**

Nous pouvons compléter les deux autres points par un test de broderie en cas de doute. Il est demandé au stagiaire de coudre des motifs en suivant un cours vidéo que nous lui fournissons, puis de nous envoyer des photos des motifs cousus selon des consignes précises afin que nous puissions l'évaluer.

## **DURÉE ET RYTHME**

La formation se déroule sur **9 mois soit 470h** de cours et de pratique.

La formation inclut : 39h de cours vidéo = cours vidéo asynchrone sur la plateforme de formation (30h) et masterclasse vidéo synchrone (9h).

Le temps de travail de l'élève se répartit entre :

- La formation à distance dédiée au visionnage des cours vidéo et masterclasse live vidéo et à l'assimilation des connaissances sur la plateforme de formation à distance.
- Le travail pratique personnel. Ce temps de travail personnel se déroule à distance avec l'assistance pédagogique du formateur depuis la plateforme de formation. Il inclut la réalisation des devoirs pratiques et des quiz.

Le temps de travail total de l'élève comprenant le visionnage des cours vidéo, l'acquisition des connaissances et la réalisation du travail pratique personnel est de 10h à 15h par semaine, soit 52h mensuelles en moyenne.

**LIEU DE FORMATION** Formation à distance

**TARIF** Le tarif de la formation est 1990€ TTC.

## **CONTACT**

Société Artesane

Adresse : 33 rue du Hameau 75015 PARIS

Mail : formationpro@artesiane.com

N° de téléphone : 06 65 69 59 52

SIRET : 81455757500036

NDA : 11756024175

## **DÉLAI D'ACCÈS**

La formation est accessible à la date de début de formation indiquée dans votre dossier ou dans votre contrat de formation, dès que votre inscription sera confirmée et que le délai obligatoire lié à votre financement sera observé.

Des sessions sont ouvertes toute l'année : débuts de formation tous les 1ers et 16 du mois (à l'exception du 16 décembre, du 16 juillet, du 1<sup>er</sup> août et du 16 août).

Il faut compter entre environ 15 jours et 1 mois entre la candidature et le démarrage de la formation (voire plus avec certains modes de financement plus complexes). L'inscription doit être finalisée au minimum 15 jours avant le début de la formation.

## **ACTIVITÉS PÉDAGOGIQUES À EFFECTUER PAR LE STAGIAIRE**

Chaque mois, à chaque module de formation, les stagiaires doivent réaliser les travaux suivants :

### **1/ Devoir pratique évalué par le formateur attiré**

Le stagiaire doit réaliser à chaque module un travail personnel évalué : réaliser un modèle complet de broderie, réaliser un tapis d'échantillon de points, concevoir un modèle de broderie.

Des jalons d'évaluations sont mis en place pour suivre l'avancée du stagiaire pour chaque devoir afin de valider le module en cours. Ils sont répartis ainsi :

- Évaluation en distanciel (détail ci-dessous en 1/a.)
- Évaluation finale (détail ci-dessous en 1/b.)

Le détail des devoirs module par module est décrit en 1/c.

#### **1/ a. Déroulé des travaux et évaluations en distanciel**

Une partie du travail personnel est fournie par le stagiaire en distanciel avec l'assistance pédagogique du formateur via la plateforme de formation.

Des jalons intermédiaires d'assistance pédagogique et d'évaluation sont prévus tout au long du travail personnel :

- Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur toutes les deux à trois semaines via la plateforme de formation. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.
- Tous les mois, une évaluation intermédiaire a lieu, pour évaluer des points techniques précis en cours de réalisation.
- En plus de ces jalons intermédiaires, le stagiaire peut contacter son formateur à tout moment via le forum de la formation afin d'obtenir une réponse à une question sur son travail ou afin d'être débloqué dans la réalisation de son travail personnel. Il obtient une réponse sous 48h ouvrées maximum.

#### **1/ b. Déroulé de l'évaluation finale**

- En fin de mois, le stagiaire rend son devoir final (le modèle brodé complet) à son formateur.
- Le formateur corrige le devoir, le note selon une grille d'évaluation précise conforme aux attendus du référentiel de formation, indique s'il y a des points à revoir.
- Le stagiaire doit obtenir une note minimale de 14/20 pour valider le devoir. La grille de notation prend en compte les compétences techniques du référentiel du CAP broderie et la capacité du stagiaire à communiquer et transmettre des informations, qualité essentielle pour le travail en équipe.
- Les devoirs sont réalisés dans des conditions similaires à celles de l'examen : nous fournissons des documents conformes à ceux de l'examen, ils réalisent le même type d'exercice qu'à l'examen, et les stagiaires sont notés selon les mêmes critères que ceux de l'examen.
- Tous les mois, le stagiaire doit remplir les conditions minimales pour passer au module suivant. S'il n'a pas les notes requises (note inférieure à 14/20), le formateur lui demande de refaire les parties du devoir qui posent problème.

- À l'issue de la formation, les stagiaires recevront une attestation de formation de la part d'Artesane.

### 1/ c. Détail des devoirs évalués

N° du module	Durée du module en jours	Devoir réalisé	Durée du travail personnel	Jalon n°	Contenu du jalon
1	15	Montage du métier	5h	1	Évaluation finale : montage du métier
2	35	Broderie traditionnelle (partie 1)	30h	2	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				3	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
3	40	Broderie de Lunéville (partie 1)	35h	4	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				5	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
4	35	Broderie traditionnelle (partie 2)	30h	6	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				7	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
5	40	Broderie de Lunéville (partie 2)	35h	8	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				9	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
6	30	Broderie or	30h	10	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				11	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
7	30	Broderie de Lunéville (partie 3)	30h	12	Jalon intermédiaire : évaluation du tapis de points
				13	Évaluation finale : évaluation du modèle final brodé
8	30	Epreuve blanche finale	30h	14	Jalon intermédiaire : épreuve blanche EP1
				15	Évaluation finale : épreuve blanche EP2
9	15	Révisions	20h	16	Réalisation d'une annale

### 2/ Quiz de connaissances :

- Les stagiaires doivent compléter des quiz sur les connaissances théoriques. Ils doivent obtenir une note minimale de 15/20 pour les valider.
- Nombre de quiz à compléter : 11 quiz
- Durée totale de l'évaluation : 3h

### 3/ Auto-évaluation :

- Le stagiaire est évalué sur sa capacité à s'auto-évaluer. Aussi, avant de rendre un devoir, nous demandons au stagiaire d'auto-évaluer son devoir, avant d'obtenir l'évaluation finale par son formateur.

- Nombre d'auto-évaluations à compléter : 15 (1 à 2 auto-évaluation par module).
- Durée totale : 3h environ (10-15 minutes par auto-évaluation).

## **MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – PERSONNES CHARGÉES D'ASSISTER LE BÉNÉFICIAIRE DE FORMATION**

La formation a été conçue par Sandra Maciak, référente pédagogique, diplômée d'un CAP arts de la broderie, BMA Brevet des Métiers d'art Broderie Or, CAP couture flou, BEP Vêtements sur Mesure et accessoires, DTMS Diplôme des Métiers du Spectacle Technique de l'habillement et DMA Diplôme des Métiers d'art Costumier Réalisateur.

### **L'équipe pédagogique se compose de :**

- **Sandra Maciak, brodeuse et costumière professionnelle.**
  - Diplômes : CAP arts de la broderie, BMA Brevet des Métiers d'art Broderie Or, CAP couture flou, BEP Vêtements sur Mesure et accessoires, DTMS Diplôme des Métiers du Spectacle Technique de l'habillement et DMA Diplôme des Métiers d'art Costumier Réalisateur.
  - Expériences professionnelles : costumière au musée Grévin entre 2005 et 2010, chef d'équipe costumière et brodeuse CDA productions entre 2011 et 2021, réalisation de costumes de 2001 à 2011 sur une quinzaine de spectacles vivants, 7 expériences en atelier haute couture entre 1999 et 2010, responsable des arts du fil chez Artesane depuis 2022.
  - Compétences : broderie traditionnelle, broderie de Lunéville, broderie or, broderie haute couture, couture tailleur et flou, couture main et machine, restauration costume.
- **Anne-Sarah Ballu-Samuel, historienne de la mode et formatrice de couture et textile, fondatrice d'Artesane.**
  - Expériences : formatrice arts du fil indépendante depuis 2009, fondatrice et dirigeante d'Artesane école de couture et broderie en ligne depuis 2015, production et direction éditoriale de 200 formations vidéo en arts du fil, animation d'une vingtaine de formations vidéo et présentiels de couture et histoire de la mode, rédactrice en chef du magazine *Les Cahiers Artesane* dédié aux arts du fil et à l'histoire de la mode.
  - Compétences : histoire de la mode et de la broderie, connaissance textile, couture main et machine.
- **Marie-Gabrielle Berland, diplômée des Arts Décoratifs de Paris, formatrice de dessin de mode, motifs et broderie.**
  - Diplôme : École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs de Paris secteur Image Imprimée (illustration, graphisme, édition, gravure, sérigraphie).
  - Expériences : graphiste et illustratrice freelance en 2015-2016, directrice artistique d'Artesane école de couture et broderie en ligne depuis 2016, direction artistique de 200 formations vidéo en arts du fil, animation d'une quinzaine de formations vidéo et présentiels en

dessin de mode et couture, illustratrice spécialisée dessin de mode des *Cahiers Artesane*.

- Compétences : conception de motifs, dessin de mode, stylisme, illustration, graphisme, design textile.
- **Alabama Boell, formatrice en broderie et brodeuse échantillonneuse indépendante**
  - Diplôme : CAP Arts de la broderie spécialité main
  - Expériences : brodeuse et échantillonneuse chez Atelier Loumelia, coaching formation professionnelle de broderie à distance.
  - Compétences : broderie main, dessin de motif, couture et artisanat textile.
- **Magalie Villard, formatrice en broderie et brodeuse échantillonneuse indépendante**
  - Diplôme : CAP Arts de la broderie spécialité main
  - Expériences : brodeuse et échantillonneuse chez Opus Legacy, coaching formation professionnelle de broderie à distance.
  - Compétences : broderie main, dessin de motif, artisanat textile.

#### **Les référents de la formation sont :**

- Sandra Maciak, référente pédagogique. Les stagiaires peuvent solliciter leur formatrice à tout moment via le forum de la formation sur la [plateforme](#).
- Armelle Jany, référente support technique. Les stagiaires peuvent solliciter une aide du support technique à tout moment via le [formulaire](#) disponible via la plateforme de formation.
- Astrid Jany et Francesca Tocca, référentes administratives. Les stagiaires peuvent solliciter un rendez-vous administratif par mail ou par téléphone à tout moment de la formation via [Calendly](#). Contact : [formationpro@artesanef.com](mailto:formationpro@artesanef.com)

## **MOYENS DE DÉROULEMENT ET D'ASSISTANCE – MODALITÉS TECHNIQUES ET PÉDAGOGIQUES**

### **Plateforme de formation**

Les stagiaires ont accès à la plateforme de formation accessible 24/24 7j/7 contenant les supports de formation, accessible à l'adresse [www.formation.artesane.com](http://www.formation.artesane.com) : cours vidéo, documents, schémas, quiz, auto-évaluations, devoirs. La majorité de la formation se déroule en vidéo via des cours tournés dans notre studio de tournage par une équipe de professionnels. Toutes les ressources de la formation sont accessibles via la plateforme.

### **Modalités d'accompagnement pédagogique**

L'accompagnement pédagogique des stagiaires se déroule de la façon suivante :

- En distanciel, les stagiaires sont suivis à distance par leur formateur attitré via la plateforme de formation. Les échanges formateur-stagiaire peuvent avoir lieu en vidéo, en audio ou à l'écrit selon le niveau d'assistance pédagogique requis. Le stagiaire peut contacter l'équipe pédagogique à tout moment sur la plateforme de formation et reçoit une réponse sous 48h ouvrées. En cas

d'urgence, le stagiaire peut également contacter le mail suivant : [formationpro@artesane.com](mailto:formationpro@artesane.com)

- Rendez-vous pédagogiques. Le stagiaire fait le point sur son travail personnel avec son formateur attitré toutes les deux à trois semaines. Le formateur évalue et corrige le travail en cours et oriente le stagiaire sur la suite de son travail.
- Forum et tchat. Les stagiaires peuvent échanger à tout moment avec l'équipe pédagogique et les autres stagiaires dans le tchat ou dans le forum voués à cet effet disponibles sur la plateforme de formation 24/24 7j/7. L'équipe pédagogique est disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30 et apporte une réponse sous 48h ouvrées maximum sur le forum.
- Masterclasse mensuelle en direct. Une masterclasse en vidéo en direct a lieu chaque mois. Un questionnaire est envoyé aux stagiaires en amont de la masterclasse pour qu'ils puissent poser leurs questions et préparer la masterclasse. Durant la masterclasse, les stagiaires peuvent poser toutes leurs questions et le formateur y répond en live. C'est un temps d'échange en direct pour clarifier des notions.

### **Suivi de l'assiduité du stagiaire**

L'assiduité des stagiaires est suivie tout au long de la formation et une procédure est en place pour assurer un suivi régulier des stagiaires.

#### 1/ Entrée en formation

Les premiers jours de la formation, notre responsable administrative s'assure de la première connexion des stagiaires à la plateforme et de l'entrée en formation via un tableau de suivi des connexions.

En cas de souci technique, elle assiste le stagiaire pour faciliter sa connexion à la plateforme, par mail ou téléphone.

#### 2/ Respect des jalons pédagogiques

Tout au long de la formation, le stagiaire doit ensuite suivre les jalons pédagogiques précis car chaque module de la formation a une date de début, une durée en jours et une date de fin, ainsi que des jalons intermédiaires.

La responsable administrative s'assure, tout au long de la formation, que ces jalons sont respectés, via des tableaux de suivi des assiduités et des retards.

#### 3/ Procédure de relance

Toutes les semaines, notre responsable administrative consulte les tableaux de suivi des stagiaires en retard sur leur module et suit la procédure de relance en cas de retard. La procédure est la suivante :

- Avant la fin du module, afin de prévenir les retards, les stagiaires reçoivent des mails automatiques pour les prévenir de la fin prochaine du module et les inviter à finaliser rapidement leur module.
- Si le stagiaire n'a pas terminé son module à la date requise, le stagiaire reçoit par mail des relances automatiques.
- Au-delà de 25 jours de retard, nous contactons le stagiaire par mail ou via un rendez-vous téléphonique afin d'échanger sur sa situation afin de :
  - Décider d'un aménagement du rythme de formation pour lui permettre de rattraper le retard.
  - Décider d'une interruption de formation avec ou sans cas de force majeure en cas d'incapacité à rattraper son retard.

- Tout au long de la procédure, la responsable pédagogique est tenue informée de la situation et donne son point de vue pédagogique sur la capacité du stagiaire à continuer la formation et rattraper son retard.

### **Suivi administratif**

Notre service administratif assure le suivi administratif des stagiaires en amont et tout au long de la formation.

- Les stagiaires peuvent contacter la responsable administrative à tout moment par mail à l'adresse [formationpro@artesane.com](mailto:formationpro@artesane.com), hotline disponible aux horaires d'ouverture du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30. Une réponse leur est apportée sous 48h ouvrées maximum.
- Les stagiaires peuvent prendre un rendez-vous téléphonique avec la responsable administrative à tout moment via [Calendly](#)
- Rendez-vous disponibles du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 puis de 14h30 à 16h.

### **Assistance technique**

Les stagiaires peuvent contacter l'assistance technique à tout moment via le [formulaire](#) d'assistance (lien disponible dans la plateforme de formation), une réponse est apportée par mail sous 48h ouvrées maximum.

Hotline disponible au 06 65 69 59 52 aux horaires d'ouvertures du lundi au vendredi de 9h30 à 17h30.

### **Période d'immersion en milieu professionnel**

Dans le cadre de sa formation, le stagiaire peut effectuer une période d'immersion en milieu professionnel d'une durée minimale d'une semaine, au sein d'une structure exerçant une activité en lien direct avec le domaine enseigné, qu'il s'agisse d'un atelier (de couture, broderie, retouche...), d'une maison de couture, d'une boutique de prêt-à-porter ou de tout autre lieu pertinent au regard des compétences visées par le référentiel de certification.

Conformément à l'article L. 124-5 du Code de l'éducation, la durée cumulée des stages effectués par un même stagiaire au sein d'un même organisme d'accueil ne peut excéder six mois par année d'enseignement. Au-delà de ce plafond, la poursuite de l'immersion suppose un changement de structure d'accueil ou s'inscrit dans une nouvelle année d'enseignement.

Cette période a pour objet de permettre au stagiaire de mettre en application les savoirs et savoir-faire acquis durant la formation, de se confronter aux exigences du milieu professionnel et d'enrichir son parcours d'une expérience concrète.

### **Durées minimales exigées pour la présentation à l'examen**

Selon le diplôme préparé et le parcours professionnel antérieur du stagiaire, une durée minimale de période de formation en milieu professionnel est réglementairement exigée pour se présenter aux épreuves. Cette durée n'est pas nécessairement à accomplir au sein d'une seule et même entreprise : les périodes

peuvent être morcelées, dès lors que leur cumul atteint le seuil réglementaire et qu'elles s'inscrivent dans les trois années précédant la session d'examen.

À titre indicatif, et sous réserve de l'évolution des textes en vigueur :

Pour le CAP Arts de la broderie, en application de l'arrêté du 11 septembre 2024, les candidats relevant du régime de la formation continue ou se présentant en candidats libres doivent justifier d'une expérience professionnelle ou de périodes de formation en milieu professionnel dans le secteur concerné d'une durée minimale de quatorze semaines, calculées sur la base de trente-cinq heures hebdomadaires, soit quatre cent quatre-vingt-dix heures, dans les trois ans précédant l'examen.

### **Modalités de dispense au titre d'une expérience professionnelle préexistante**

Le stagiaire peut être dispensé, en tout ou partie, de la période de formation en milieu professionnel lorsqu'il justifie d'une expérience professionnelle équivalente dans le secteur du diplôme préparé. Cette expérience peut indifféremment prendre la forme :

- d'une activité indépendante exercée sous le régime de la micro-entreprise ou d'une autre forme juridique d'entreprise individuelle ;
- d'une activité salariée, à temps plein ou à temps partiel, exercée dans le cadre d'un contrat de travail ;
- d'une activité d'enseignement dispensée dans le champ de compétences visé par le diplôme ;
- de toute autre forme d'activité professionnelle régulière, dûment attestée, exercée dans le secteur concerné.

Le stagiaire produit, à l'appui de sa demande de dispense, les pièces probantes attestant de la durée et de la nature de cette expérience : contrat de travail accompagné de bulletins de salaire, extrait Kbis ou avis de situation Insee pour les travailleurs indépendants, attestations délivrées par les structures d'accueil ou les établissements d'enseignement, déclarations de chiffre d'affaires, ou tout autre document probant.

Les modalités précises de dispense relèvent de la réglementation propre à chaque diplôme et de l'appréciation souveraine des services académiques saisis du dossier d'inscription. L'organisme de formation accompagne le stagiaire dans la constitution de son dossier de demande de dispense, sans pouvoir en garantir l'issue.

### **Modalités pratiques**

Le stagiaire est responsable de la recherche de sa structure d'accueil. L'organisme de formation l'accompagne dans cette démarche par la mise à disposition de ressources méthodologiques et, le cas échéant, par la mobilisation de son réseau partenaire. Chaque période d'immersion fait l'objet d'une convention tripartite signée entre le stagiaire, la structure d'accueil et l'organisme de formation. Lorsque la période d'immersion est fractionnée entre plusieurs structures, une convention distincte est établie pour chacun des stages. À l'issue de l'expérience, un bilan pédagogique est transmis à l'équipe d'Artesane.

## **TAUX D'OBTENTION DES CERTIFICATIONS PRÉPARÉES ET TAUX D'INSERTION**

Taux d'obtention du CAP Arts de la broderie par nos élèves : 100%. Le taux d'obtention des élèves ayant répondu à l'enquête à froid annuelle est de 100% de réussite à l'examen du CAP broderie (pour un taux de 25% de présentation à l'examen et 38% qui prévoient de s'y présenter l'an prochain). La moyenne générale à l'examen des répondants est de : 12,75/20 à l'EP1 et 17,5/20 à l'EP2.

Taux d'insertion : 50% des élèves ont (re)trouvé un emploi ou lancé/sont en train de lancer une activité professionnelle (dont 100% dans le métier visé des titulaires de la certification figurant sur la fiche RNCP).

(Données janvier 2026)

## **VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES**

Notre formation prépare aux épreuves EP1 et EP2 du CAP Arts de la broderie dominante broderie à la main, correspondant aux blocs 1 et 2 (RNCP39706BC01 et RNCP39706BC02) de la certification inscrite au RNCP39706 :

- RNCP39706BC01 - Préparation des travaux de broderie
- RNCP39706BC02 - Mise en œuvre d'une broderie

Le référentiel de certification est organisé en unités constitutives d'un ensemble de compétences et connaissances cohérent au regard de la finalité du diplôme. Il peut comporter des unités dont l'obtention est facultative. Chaque unité correspond à un bloc de compétences et à une épreuve. Les candidats s'inscrivent à l'examen du diplôme. Ils reçoivent, pour les unités du diplôme qui ont fait l'objet d'une note égale ou supérieure à 10 sur 20 ou d'une validation des acquis de l'expérience, une attestation reconnaissant l'acquisition des compétences constitutives de ces unités du diplôme, et donc des blocs de compétences correspondant. Le diplôme est obtenu par l'obtention d'une note moyenne supérieure à 10/20 à l'ensemble des épreuves. Le candidat ayant déjà validé des blocs de compétences peut être dispensé des épreuves correspondantes. Les blocs de compétence non validés peuvent être repassés à la session suivante d'examen. Les notes des blocs de compétence validés sont conservées d'une session à l'autre. Il est possible de passer l'examen sous sa forme globale (tous les blocs en une seule session) ou progressive (passage des blocs en plusieurs sessions sur 5 ans maximum).

Nous rappelons que le passage de l'examen peut nécessiter selon les profils de candidats le passage d'épreuves dites générales, correspondant aux blocs :

- RNCP39706BC03 – Français – Histoire-géographie-enseignement moral et civique
- RNCP39706BC04 – Mathématiques et physique-chimie
- RNCP39706BC05 – Éducation physique et sportive
- RNCP39706BC06 – Prévention – Santé – Environnement
- RNCP39706BC07 – Langue vivante étrangère
- RNCP39706BC08 - Langue vivante (Bloc facultatif)
- RNCP39706BC09 - Arts appliqués et cultures artistiques (Bloc facultatif)
- RNCP39706BC10 - Mobilité (Bloc facultatif).

Notre formation ne prépare pas aux blocs précédemment mentionnés.

## **ÉQUIVALENCES ET PASSERELLES**

Il n'existe pas d'équivalence de diplôme ni de passerelle. Ce diplôme est aussi accessible via la VAE selon les modalités définies par le Ministère de l'Education Nationale.

### **SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS**

Vous devenez un professionnel de la broderie main dès l'obtention de votre CAP broderie.

Les diplômés trouvent des débouchés dans des entreprises très diversifiées (PMI, PME, entreprises artisanales, grandes entreprises), ayant une production de prêt-à-porter, moyen et haut de gamme ; de couture / haute couture ; de productions artisanales ; d'ameublement ; d'arts du spectacle.

Le titulaire du CAP Arts de la Broderie peut se tourner vers des formations complémentaires, comme : un baccalauréat professionnel (par exemple : Métiers de la Mode – Vêtement, Métiers de la couture et de la confection), un BMA spécialité broderie, ou encore un diplôme de Technicien des Métiers du Spectacle.

### **LIBELLÉ DE LA CERTIFICATION PRÉPARÉE**

Certification nationale enregistrée au répertoire national de la certification professionnelle sous le numéro RNCP39706 intitulée « CAP – Arts de la broderie ».

### **NOM DU CERTIFICATEUR**

Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse – SIRET 11004301500012

**DATE DE PUBLICATION DE LA FICHE** 30-10-2024

**DATE DE DÉBUT DES PARCOURS CERTIFIANTS** 01-09-2021

**DATE D'ECHEANCE DE LA CERTIFICATION** 31-08-2026

### **ACCESSIBILITÉ HANDICAP**

Si vous êtes en situation de handicap, n'hésitez pas à nous contacter à [formationpro@artesane.com](mailto:formationpro@artesane.com) afin que nous échangions ensemble pour vous proposer des modalités adaptées. Vous pouvez également consulter notre [politique d'accessibilité pour les PSH](#).

Notre plateforme est adaptée aux personnes ayant un handicap visuel (modifier la taille et la police de caractère, modifier les couleurs).

Des financements, des aides et des accompagnements spécifiques sont possibles via les organismes avec lesquels nous sommes en relation comme l'AGEFIPH.

L'examen de certification à passer à la fin de cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap. Des modalités adaptées peuvent être mises en place, sur accord de votre rectorat de rattachement (à voir directement avec votre académie lors de votre inscription en candidat libre).

### **MODALITÉS DE SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION**

A l'issue de la formation, le stagiaire a l'obligation de s'inscrire en candidat libre à l'épreuve du CAP Arts de la broderie Dominante Broderie à la main. L'inscription se fait en ligne sur le site Cyclades, une fois par an, généralement entre les mois de

novembre et décembre, pour un passage de l'épreuve entre le mois de mai et le mois de juin suivant, suivant l'académie d'inscription.

Nous informons le stagiaire des dates d'inscription à l'examen et leur rappelons que l'inscription est obligatoire. Un tutoriel d'inscription au CAP Arts de la broderie sera fourni en début de formation aux stagiaires, et nous nous tenons à la disposition des stagiaires pour les accompagner dans leur inscription.

Le stagiaire est également informé durant sa formation des modalités de passage du diplôme. Il recevra également une convocation de son académie d'inscription qui l'informera des dates, heures et lieux de passage du diplôme.

### **RÈGLEMENT INTÉRIEUR**

Le règlement intérieur est accessible ici :

<https://formation.artesane.com/local/staticpage/view.php?page=reglement>

Pour tout réclamation, vous pouvez envoyer un email à [formationpro@artesane.com](mailto:formationpro@artesane.com)

# PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

## Module 1 – Les premiers pas - Durée : 15 jours

### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	27h	Apprentissage des notions de base : utilisation de la plateforme, matériel, organisation au poste de travail, préparation de la matière, lectures des documents techniques, contenu de l'examen Premiers pas en broderie : préparation du métier et du motif
Auto-évaluation	0h15	Auto-évaluation du métier à broder
Travail personnel	5h	Montage du métier à broder
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>34h</b>	

### Contenu pédagogique du modul

- **Séquence introductive :**
  - Présentation détaillée de la formation
  - Bibliographie
  - Apprentissage de la plateforme
  - Apprentissage des outils
- **Le CAP Arts de la broderie dominante broderie à la main :**
  - Définition des enjeux pédagogiques des épreuves du CAP
  - Définition des attendus et déroulé de l'examen
  - Définition des débouchés professionnels
- **La présentation du matériel :**
  - Matériel de la formation : métier à broder, fournitures
  - Outils professionnels
  - Fournisseurs
- **Reproduire un motif :**
  - Report du motif
  - Piquage main et machine du motif
  - Préparation du calque
  - Ponçage du motif
  - Fixation du motif au fer
- **Préparer et finaliser sa broderie :**
  - Préparation de la matière d'œuvre
  - Montage du métier
  - Finition de la broderie
  - Démontage du métier
- **Lecture de la gamme de montage**
- **Devoir :** auto-évaluation ; devoir corrigé : montage du métier et ponçage
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

## Module 2 - La broderie traditionnelle (partie 1) - Durée : 35 jours

### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	27h	Lecture des documents techniques Débuter et finaliser sa broderie Apprentissage des points de ligne et de surface Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	30h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>61h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
- **Séquence textile :**
  - Les textiles : introduction
  - Les textiles : fibres
- **Séquence dessin de broderie :**
  - Présentation
  - Matériel
  - Catégories de motifs
  - Réalisation d'un motif aléatoire et répétitif
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Commencer et arrêter une aiguillée
  - Points de ligne : devant, arrière, tige, fendu, chaînette et ses dérivés
  - Points de surface : reprise, sable, passé plat, passé plat en arrondi, passé à l'épargne, passé sur contour, passé évidé, passé remordu, passé empiétant, pierre et Majolique, reps, Perse, Boulogne, figure
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet
  - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

### Module 3 - La broderie de Lunéville (partie 1) - Durée : 40 jours

#### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
----------------------	-------	---------

Formation à distance sur la plateforme de formation	35h	Débuter et finaliser sa broderie Prise en main du crochet Apprentissage des points Utilisation des fournitures Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	35h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>72h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
- **Séquence textile :**
  - Différencier les familles de textiles : les tissés
- **Séquence dessin de broderie :**
  - Les formes
  - Les familles de formes
  - Les contre-formes
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Préparation de la broderie
  - Pris en main du crochet
  - Apprentissage des points au crochet :
    - Chaînette
    - Départ, arrêt
    - Directions, angles
    - Remplissage de chaînette
  - Utilisation des fournitures :
    - Perles, tubes, paillettes, cuvettes
    - Angles avec perles et paillettes
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet
  - Quiz
- Masterclasse en direct : séance pédagogique de questions-réponses

### Module 4 – La broderie traditionnelle (partie 2) - Durée : 35 jours

#### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
----------------------	-------	---------

Formation à distance sur la plateforme de formation	31h	Apprentissage des points fantaisie Apprentissage des points à partir d'un bourrage préalable Apprentissage des points de couchure Apprentissage des points de croix Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	30h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>63h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
- **Séquence textile :**
  - Différencier les familles de textiles : les tricotés
  - Différencier les familles de textiles : la dentelle
  - Différencier les familles de textiles : le tulle
- **Séquence dessin de broderie :**
  - Rythme et variations
  - Contrastes
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Points fantaisie : point de bouclette et ses dérivés, araignée surjetée, arrête et épine, vannerie, nœud, poste, feston et ses dérivés, abeille
  - Points à partir d'un bourrage préalable : cordonnet, bourdon, plumetis
  - Points de couchure : couchure turque, couchure en spirale, point de grille, de gerbe, de gerbe noué, de treillis
  - Point de croix et ses dérivés : point étoilé, de riz, de diable, d'hermine, de croix double
  - Entraînement facultatif : échantillonnage Lunéville sur tissu opaque
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet
  - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

### Module 5 – La broderie de Lunéville (partie 2) - Durée : 40 jours

#### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
----------------------	-------	---------

Formation à distance sur la plateforme de formation	22h	Apprentissage des techniques avancées de Lunéville : création de formes, variations sur la pose classique, vermicelles Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	35h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>59h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
- **Séquence textile :**
  - Les ennoblissements
- **Séquence dessin de broderie :**
  - Les couleurs
  - Le cercle chromatique
  - Symbolique couleur
  - Créer une gamme de couleurs
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Créer des formes :
    - remplissage forme en paillettes,
    - point riche,
    - découpe et appliqués,
    - soulevés
  - Variations sur la pose classique :
    - pose d'enfilage et paillette soulevée,
    - point lancé, perles fantaisie,
    - dos d'âne
  - Vermicelles :
    - vermicelle perles et paillettes,
    - caviar perle,
    - point mousse
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet
  - Quiz
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

### Module 6 – La broderie or - Durée : 30 jours

#### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	29h	Apprentissage des bases de la broderie or Apprentissage des points de broderie or Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	30h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>61h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
  - Les bases de la broderie or
- **Séquence textile :**
  - Les apprêts
- **Séquence dessin de broderie :**
  - Exercice pratique : création de moodboard
  - Exercice pratique : dessin de motif
  - Exercice pratique : mise en couleur
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Préparation de la cannetille
  - Points de base à la cannetille :
    - point poste,
    - point de tige,
    - passé plat droit,
    - passé plat biais,
    - point de Boulogne
  - Points de remplissage :
    - point de pierre,
    - passé empiétant,
    - couchure simple,
    - appliqué
  - Points sur bourrage et en relief :
    - broder sur une carte,
    - travail de la feutrine,
    - pose de la corde et passé plat biais,
    - pose de la soutache
  - Entraînement facultatif : échantillonnage Lunéville sur tissu opaque
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet
  - Quiz
- Masterclasse en direct : séance pédagogique de questions-réponses

## Module 7 - La broderie de Lunéville (partie 3) - Durée : 30 jours

### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	21h	Apprentissage points tirés Apprentissage écailles Apprentissage éclats et barrettes Apprentissage jours à fils tirés Apprentissage des notions théoriques : textiles, dessin de motif, histoire de l'art et de la broderie
Quiz et auto-évaluation	0h45	Quiz sur les notions théoriques de l'EP1 : textiles, dessin de motif, histoire de la broderie Auto-évaluation des modèles brodés
Travail personnel	30h	Réalisation du tapis de points Réalisation du modèle final brodé
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>53h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
  - Les bases de la broderie or
- **Séquence textile :**
  - La main du tissu : la texture
  - La main du tissu : le tombant et le poids
  - La main du tissu : finesse et opacité
  - La main du tissu : la stabilité
  - Le code d'entretien
- **Séquence histoire de l'art, de la broderie et du vêtement**
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Point tiré :
    - Point tiré et point tiré de soie
    - Point tiré perles et tubes
    - Pose de sequins au point tiré
  - Écaille :
    - Pose de paillettes en écaille
    - Fausse écaille
  - Éclats et barrettes :
    - Paillettes et éclats à l'anglaise
    - Pose d'éclat sur l'endroit
    - Pose de barrettes
  - Jours à fil tirés
  - Apprendre à broder sur opaque envers/endroit
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : échantillonnage et motif complet

- Quiz EP1
- **Masterclasse en direct** : séance pédagogique de questions-réponses

## Module 8 – l'épreuve blanche - Durée : 30 jours

### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	7h	Prise de connaissance et analyse du sujet EP1 Correction du sujet EP1 Prise de connaissance et analyse du sujet EP2 Correction du sujet EP2 Hygiène et sécurité, ergonomie et poste de travail, Entreprise, fonction fabrication et contrôle qualité Les autres techniques de broderie
Quiz et auto-évaluation	1h15	Auto-évaluation des modèles dessinés et brodés Quiz sur la vie en entreprise : hygiène, sécurité, ergonomie, poste de travail, travail en équipe
Travail personnel	30h	Réalisation de l'épreuve blanche EP1 Réalisation de l'épreuve blanche EP2
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>40h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive** :
  - Présentation du module
  - Documents techniques
  - Matériel
- **Hygiène, sécurité et ergonomie**
  - L'hygiène dans les opérations de broderie
  - Sécurité : les repères
  - Sécurité : les moyens de secours
  - Sécurité : les procédures et consignes relatives aux situations d'urgence
  - Sécurité : les principales consignes de Premiers Secours
  - Sécurité : Les consignes de sécurité relatives à l'utilisation des outils et machines de broderie
  - Sécurité : Les consignes de sécurité relatives aux courants, installations électriques
  - Sécurité : Les consignes de sécurité relatives produits inflammables
  - Sécurité : Les consignes de sécurité relatives produits toxiques
  - Sécurité : Moyens de Protection Individuels (EPI) et Collectifs (EPC)
  - Organiser et maintenir son poste de travail
  - L'ergonomie au poste de travail dans les ateliers de broderie
  - Le rôle des CSE dans les entreprises

- **L'entreprise et sa structure fonctionnelle : fonctions fabrication et qualité**
  - Structure d'une entreprise
  - La place de la fonction fabrication dans l'entreprise
  - Organisation des fabrications et des postes de travail
  - Notions sur les concepts de qualité
  - Suivi des fabrications
  - Contrôle des broderies
- **Les autres procédés de broderie :**
  - Broderie machine guidée main
  - Broderie automatisée
- **Déroulé de l'examen :**
  - Matériel à apporter
  - Déroulé de l'épreuve pratique
  - Déroulé de l'épreuve théorique
- **Épreuve blanche EP1 :**
  - Découverte et analyse du sujet d'épreuve
  - Mise en condition d'épreuve : préparation de l'épreuve
  - Réalisation de l'épreuve blanche EP1 en conditions d'examen
  - Auto-évaluation de l'épreuve blanche EP1
  - Correction de l'épreuve blanche EP1
- **Épreuve blanche EP2 :**
  - Découverte et analyse du sujet d'épreuve
  - Mise en condition d'épreuve : préparation de l'épreuve
  - Réalisation de l'épreuve blanche EP2 en conditions d'examen
  - Auto-évaluation de l'épreuve blanche EP2
  - Fiche de contrôle qualité à compléter
  - Correction de l'épreuve blanche EP2
- **Devoirs :**
  - 2 auto-évaluations
  - 2 devoirs corrigés : épreuve EP1 et épreuve EP2
  - 3 quiz sur la vie en entreprise : hygiène, sécurité, ergonomie, contrôle qualité, poste de travail, travail en équipe
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses

## Module 9 – Révisions - Durée : 15 jours

### Déroulé du module

Modalité pédagogique	Durée	Contenu
Formation à distance sur la plateforme de formation	7h	Révisions textile, dessin de broderie, histoire de l'art et de la broderie Révisions des gestes techniques Conseils et préparation de l'examen
Quiz et auto-évaluation	0h30	Quizz de révisions
Travail personnel	20h	Réalisation d'un modèle envers/endroit sur opaque Entraînements de révision : opaque, tests de fournitures
Masterclasse en direct	1h30	Préparation de la masterclasse Questions-réponses liées au module
<b>Total</b>	<b>29h</b>	

### Contenu pédagogique du module

- **Séquence introductive :**
  - Présentation du module
  - Objectifs du dernier module
- **Séquence textile :**
  - Révisions sur les textiles
  - Dernières notions sur les textiles à broder
  - Quiz : textiles à broder
- **Séquence histoire de l'art, du vêtement et de la broderie**
  - Révisions sur l'histoire de l'art
  - Révisions sur l'histoire de la broderie
  - Révisions sur l'histoire du vêtement
- **Préparation à l'examen**
  - Révisions pour la préparation à l'oral
  - Quiz : questions d'oral
  - Le déroulé de l'examen
- **Séquence mise en œuvre :**
  - Révisions des techniques de broderie
  - Exercices complémentaires de révision
  - Réalisation d'un motif envers/endroit sur opaque
- **Masterclasse en direct :** séance pédagogique de questions-réponses